REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

OBSERVATOIRE NATIONAL SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

DIRECTION GENERALE

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

NATIONAL OBSERVATORY ON CLIMATE CHANGE

DIRECTORATE GENERAL

ONACC

www.onacc.cm; info@onacc.cm; (+237) 693 370 504 / 654 392 529

BULLETIN N°143

Prévisions et Alertes climatiques décadaires du 11 au 20 février 2023



11 février 2023

© ONACC février 2023, tous droits réservés

Supervision

Prof. Dr. Ing. AMOUGOU Joseph Armathé, Directeur Général de l'Observatoire National sur les Changements Climatiques (ONACC) et Enseignant au Département de Géographie à l'Université de Yaoundé I, Cameroun.
Ing. FORGHAB Patrick MBOMBA, Directeur Général Adjoint de l'Observatoire National sur les Changements Climatiques (ONACC)

Équipe de réalisation (ONACC)

Prof. Dr. Ing. AMOUGOU Joseph Armathé, Directeur Général de l'Observatoire National sur les Changements Climatiques (ONACC) et Enseignant au Département de Géographie de l'Université de Yaoundé I, Cameroun.
Ing. FORGHAB Patrick MBOMBA, Directeur Général Adjoint de l'Observatoire National sur les Changements Climatiques (ONACC).
Dr. BATHA Romain Armand Soleil, Chef de Département de Production et de Diffusion des Services Climatologiques de Veille et des Alertes (DPDSCVA)
ZOUH TEM Isabella, Chef de Département de Géomatique ;
MEYONG Réné Ramses, Chargé d'Etudes Assistant N°1 au Département de Production et de Diffusion des Services Climatologiques de Veille et des Alertes (DPDSCVA) ;
NDJELA MBEIH Gaston Evariste, Chargé d'Etudes Assistant N°2 au Département de Production et de Diffusion des Services Climatologiques de Veille
MESSI AMOUGOU Max, Chargé d'Etudes Assistant N°1 au Département de.Géomatique ;
ANABA OLOMO Muriel Frédérique, Chargé d'Etudes Assistant N°2 au Département de.Géomatique ;
ANYE Victorine Ambo: Chargé d'études assistant N°2, Département d'observation Intégré et d'évaluation des coûts des impacts des changements climatiques, ONACC
MONTHE DJOMO Neily, Cadre à l'ONACC, Département de Production et de Diffusion des Services Climatologiques de veille et des Alertes ;
SOUGA BOYOMO Thomas Magloire Cadre à l'ONACC, Département de Production et de Diffusion des Services Climatologiques de veille et des Alertes.
OBENEBANGHA BATE MBI: Spécialiste en climatologie et biographies.
ELONG Julien Aymar, Chargé d'études assistant N°2 à la cellule Juridique, ONACC.
MEKA ZE Philemon Raïssa, Cadre à l'ONACC, chargée de la traduction.
Frank Parfait NAMEKONG, Chargé de Communication et des Relations Publiques.

I Introduction

Le présent Bulletin des prévisions et alertes **climatiques décadaires n°143** a été élaboré à partir des données spatiales collectées auprès des grands centres internationaux œuvrant au quotidien dans le domaine de la prévision météorologique. Il s'agit entre autres, de l'Institut International de Recherche sur le climat et la société (IRI) de l'Université de Colombie (USA) ; la National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA)-USA; l'AccuWeather (Institution américaine spécialisée dans les prévisions météorologiques) ; du Centre Africain pour les Applications de la Météorologie au Développement (ACMAD) ; des données spatiales de 1979 à 2018, relatives aux Températures de la Surface Océanique (TSOs) de l'Atlantique et du Pacifique, des intensités des épisodes El-Niño/La Niña du Pacifique équatorial et des données de la pluviométrie et de la température des stations locales. A cet effet, l'ONACC tient à exprimer toute sa gratitude à ces institutions internationales, ainsi qu'à la Direction de la Météorologie Nationale (DMN), pour la bonne volonté manifestée dans le cadre du partage desdites données et informations.

Ledit bulletin révèle les conditions climatiques historiques de 1979 à 2018, ainsi que les prévisions climatiques pour l'ensemble des cinq zones Agro écologiques du Cameroun. Par ailleurs, il met en exergue les risques, les menaces et les potentiels impacts, attendus pour les secteurs de développement socio-économique. Ce Bulletin fait également une évaluation des prévisions climatiques élaborées pour la précédente décade **(du 1er au 10 février 2023).**

Synthèse des Prévisions

II.1. Pour les températures

II.I.1 Températures Maximales

Les localités ci-après présentent une probabilité élevée d'enregistrer des températures maximales supérieures à la moyenne historique enregistrée à la même période de 1979 à 2018. Il s'agit de ::

- - Yagoua, Waza et Maga, dans la **Région de l'Extrême-Nord** ;
- Banyo, Yimbéré, Nass Arao et Tibati, dans la **Région de l'Adamaoua** ;
- Foumbot, Makam, Foumban, Bafang, Bazou, Tonga, Bangangté, Koutaba, Batcham, Bafoussam, Mbouda et Dschang, dans la **Région de l'Ouest,**
- Bétaré-Oya, Dimako, Bertoua, Doumé, Batouri, Koso, Kongolo, Mintoum, Bélabo, Yokadouma, Mbalam, Abong-Mbang, Lomié, Libongo, Mindourou, Ngoyla et Mbitom, dans la **Région de l'Est** ;
- Sangmélima, Ambam, Zoétélé et Djoum, dans la **Région du Sud ;**
- Etuku, Ekok, Kumba et Bakogo, dans la **Région du Sud-Ouest ;**
- Audu, Ako, Munkep et Nwa, dans la **Région du Nord-Ouest ;**
- Mouanko, Edéa, Dibombari, Loum, Nkongsamba, Manjo, Melong, Penja, Yabassi, Douala, Ndokama, Dizanguè, Nkondjock, Ndokiti, Baptek et Mbanga, dans la **Région du Littoral ;**
- Mbalmayo, Akonolinga, Mbandjock, Monatélé, Ntui, Nkoteng, Obala, Nanga-Eboko, Eséka, Yaoundé, Ngambè Tikar, Ngoro, Bafia et Yoko, dans la **Région du Centre**.

NB 1 : La décade du 11 au 20 février 2023 sera marquée par des situations de canicule dans de nombreuses localités des Régions de l'Extrême-Nord (Maga, Kousséri, Bogo, Mindif, Kaélé, Yagoua), du Nord (Garoua, Poli, Pitoa, Rey Bouba, Lagdo, Dembo, Guider, Touboro, Tcholliré, etc.), de l'Adamaoua (Dota, Meiganga, Bétaré Gongon, Mbakaou, Tibati), du Centre (Mbalmayo, Ngambè Tikar, Ngoro, Nanga Eboko, Monatélé, Obala, Bafia, Mbalmayo, Yoko, Ntui,) et de l'Est (Garoua-Boulai, Bétaré Oya, Batouri et du Littoral (Mbanga, Ndokama, Ndokiti, Manjo), suite à des températures maximales comprises entre 33°C et 40°C.

II.I.2 Températures Minimales:

Les localités suivantes présentent une probabilité élevée d'enregistrer une diminution des températures minimales par rapport aux moyennes historiques enregistrées à ladite période de 1979 à 2018. Il s'agit de :

- Mora, Mokolo et Maroua, dans la **Région de l'Extrême-Nord** ;
- Garoua, Rey-Bouba, Poli, Guider, Lagdo, Tcholliré, Touboro, Dembo et Pitoa, dans la **Région du Nord** ;
- Mbé, Dota, Ngaoundéré, Ngaoundal, Tignère, Mbakaou, Ngaou Mbol, Kognoli et Meiganga, dans la **Région de l'Adamaoua** ;
- Bétaré-Oya, Kongolo, Libongo et Yokadouma, dans la **Région de l'Est** ;
- Djoum, dans la **Région du Sud** ;
- Wum, Furu Awa, Bali, Nkum, Santa, Bamenda, Bamessing et Esu, dans la **Région de Nord-Ouest**.

NB2 : Cette décade du 11 au 20 février 2023 sera marquée par :

- une multiplication du nombre de jours avec des situations de froid dans de nombreuses localités des Régions l'Extrême-Nord (Mokolo, Bogo, Yagoua, Kousséri, Waza, Mora et Mindif) ; du Nord (Touboro, Lagdo, Rey-Bouba, Tcholliré et Guider) ; de l'Adamaoua (Dota, Tchabal-Djalingo, Ngaoundéré, Mbe, Banyo et Meiganga) ; de l'Ouest (Foumbot, Bazou, Bafoussam, Dschang, Makam et Foumban) et du Nord-Ouest (Furu Awa, Essu, Ndop, Santa, Kumbo, Nwa et Bamenda), suite à une augmentation de l'indice du nombre de jours avec des températures minimales comprises entre 12°C et 18°C, par rapport à la normale ;
- une multiplication du nombre de jours avec des situations de nuits chaudes dans certaines localités des Régions du Sud (Zoétélé, Kribi, Ambam, Nyabizan, Akom 2, Ebolowa, Campo, Sangmélima, Djoum et Lolodorf), du Centre (Ngoro, Bafia, Monatélé, Obala, Yaoundé, Mbalmayo, Nanga Eboko et Nkoteng), du Sud-Ouest (Bakogo, Nguti, Benakuma, Etuku et Mamfe) et du Littoral (Douala, Edéa, Loum, Melong, Nkongsamba, Penja, Yabassi, etc.), suite à une augmentation de l'indice du nombre de jours avec des températures minimales comprises entre 20°C et 27°C, par rapport à la normale ;
- des écarts thermiques journaliers importants, supérieurs à 20°C dans de nombreuses localités de la zone soudano-sahélienne et la zone des hautes savanes guinéennes ; compris entre 10 et 15°C dans certaines localités de la zone Forestière à pluviométrie Bimodale, la zone Forestière à pluviométrie Monomodale et la zone des Hauts Plateaux.

II.2. Pour les précipitations :

Cette décade du 11 au 20 février 2023 sera marquée par une rareté des précipitations sur l'ensemble du territoire national, en raison du positionnement actuel du Front Inter Tropical à l'extrême Sud pays, avec toutefois une probabilité d'enregistrer quelques pluies sporadiques et localisées dans certaines localités de la zone forestière à pluviométrie bimodale (notamment la bande côtière de la Région du Sud) et de la zone forestière à pluviométrie monomodale (Régions du Littoral et du Sud-Ouest). De même, ladite décade sera marquée par une forte influence de l'Harmattan sur l'ensemble des cinq zones agroécologiques du Cameroun..

NB 3 : La période qui va du 11 au 20 février 2023 sera marquée par :

- Une rareté des précipitations dans la zone forestière à pluviométrie bimodale (Régions du Centre, du Sud et de l'Est), avec toutefois une probabilité élevée d'enregistrer quelques pluies sporadiques, localisées et de faible intensité dans la bande côtière de la Région du Sud ;
- Une rareté des précipitations dans la zone forestière à pluviométrie monomodale (régions du Littoral et du Sud-Ouest), avec toutefois une probabilité élevée d'enregistrer des pluies sporadiques dans certaines localités de ladite zone agroécologique, surtout dans la bande côtière) ;
- Une rareté des précipitations dans la zone des hauts plateaux (régions de l'Ouest et du Nord-Ouest) ; la zone des Hautes Savanes Guinéennes (région de l'Adamaoua) et la zone soudano-sahélienne (régions de l'Extrême-Nord et du Nord).

III. Détail des prévisions climatiques pour la période allant du 11 au 20 février 2023

1) Pour les précipitations

a) Dans la zone Soudano-sahélienne

Cette décade du 11 au 20 février 2023 sera marquée par une extrême rareté des précipitations dans la zone Soudano-sahélienne (**Régions de l'Extrême-Nord** et **du Nord**).

b) Dans la zone des Hautes Savanes Guinéennes

Cette décade du 11 au 20 février 2023 sera marquée par une extrême rareté des précipitations dans la zone des Hautes savanes guinéennes (**Région de l'Adamaoua**).

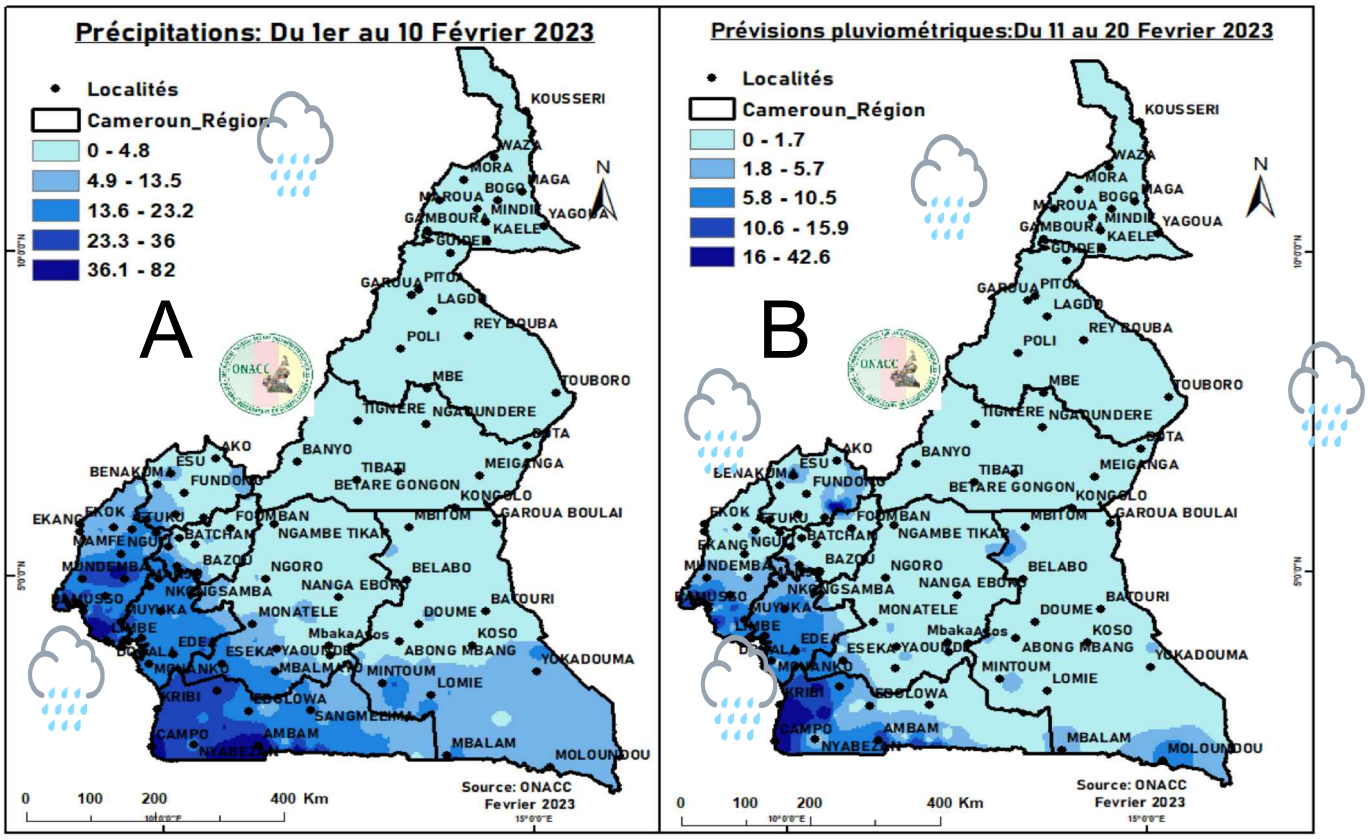


Figure 1 : Variation des quantités de précipitations de la décade en cours (b) par rapport à celles enregistrées à la décade du 1er au 10 février 2023 (a). Source : ONACC, février 2023

c) Dans la zone forestière à pluviométrie bimodale

Il est attendu du 11 au 20 février 2023 :
* une rareté des précipitations dans la **Région du Centre** ;
* une rareté des précipitations dans la **Région de l'Est** ;
* des précipitations comprises entre **20 et 40mm** à Kribi, Campo, Nyabizan, Lolodorf, Ambam, Sangmélima, Akom II, Ebolowa et Zoétélé, dans **la Région du Sud**.

d) Dans la zone des Hauts Plateaux

La décade du 11 au 20 février 2023 sera marquée par :
* Une rareté des précipitations dans la **Région de l'Ouest** ;
* Une rareté des précipitations dans la **Région du Nord-Ouest,** avec toutefois une probabilité élevée d'enregistrer quelques pluies sporadiques et localisées à Esu et Fundong**.**

e) Dans la zone Forestière à pluviométrie monomodale

La décade du 11 au 20 février 2023 sera marquée par une probabilité élevée d'enregistrer :
* des précipitations comprises entre **20 et 40mm**, dans certaines localités de la **Région du Sud-Ouest** (Bamusso, Tiko, Kumba, Buea, Limbe, Idenau, Mundemba et Mamfe etc.) ;
* des pluies sporadiques, comprises entre **15 et 20mm**, dans les localités de Nkongsamba, Edéa, Mouanko, Douala, Loum, Penja, Mbanga, Baptek, Yabassi, Dizangué et Manjo, **Région du Littoral**.

NB 5 : La période qui va du 11 au 20 février 2023 sera marquée par :
-Une rareté des précipitations dans la zone forestière à pluviométrie Bimodale (Régions du Centre, du Sud et de l'Est), avec toutefois une probabilité élevée d'enregistrer quelques pluies sporadiques, localisées et de faible intensité dans la bande côtière de la Région du Sud ;
-Une rareté des précipitations dans la zone Forestière à pluviométrie Monomodale (régions du Littoral et du Sud-Ouest), avec toutefois une probabilité élevée d'enregistrer des pluies sporadiques dans certaines localités de ladite zone agroécologique, surtout dans la bande côtière ;
-Une rareté des précipitations dans la zone des Hauts plateaux (régions de l'Ouest et du Nord-Ouest) ; la zone des Hautes Savanes Guinéennes (région de l'Adamaoua) et la zone soudano-sahélienne (régions de l'Extrême-Nord et du Nord).

2) Pour les températures

Cette décade du 11 au 20 février 2023 sera marquée par :
- **Des situations de froid nocturne dans certaines localités de la zone soudano-sahélienne (Régions de l'Extrême-Nord et du Nord), la zone des Hauts Plateaux (Régions du Nord-Ouest et de l'Ouest), la zone des Hautes Savanes Guinéennes (Région de l'Adamaoua), suite aux températures minimales qui seront comprises entre 12°C et 25°C ;**
- **Des nuits chaudes dans certaines localités de la zone forestière à pluviométrie bimodale, la zone forestière à pluviométrie monomodale, suites aux températures minimales comprises entre 20 et 25°C ;**
- **Des situations de canicule dans de nombreuses localités de la zone soudano-sahélienne (Régions de l'Extrême-Nord et du Nord), la zone des hautes savanes guinéennes (Région de l'Adamaoua), la zone forestière à pluviométrie bimodale (Régions du Centre, du Sud et de l'Est), suite aux températures maximales qui seront comprises entre 33 et 40°C.**

a) Températures Maximales

En se fondant sur la moyenne historique des températures maximales moyennes enregistrées pendant cette décade sur la période allant de 1979 à 2018, notamment 35,1°C dans la Région de l'Extrême-Nord; 35,4°C dans la Région du Nord ; 32,93°C dans la Région de l'Adamaoua ; 28°C dans la Région du Centre ; 28,66°C dans la Région du Sud ; 28°C dans la Région de l'Est ; 27,46°C dans la Région de l'Ouest ; 28°C dans la Région du Nord-Ouest ; 28,35°C dans la Région du Sud-Ouest et 28,42°C dans la Région du Littoral, il est attendu pour la décade du 11 au 20 février 2023, des températures maximales :

- supérieures à la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2018 à Yagoua, Waza et Maga ; inférieures à la moyenne à Bogo, Maroua, Mindif, Kaélé, Kousséri, Gamboura, Makary, Mokolo et Mora, dans la **Région de l'Extrême-Nord** ;
- autour de la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2018 à Rey-Bouba, Lagdo et Pitoa ; inférieures à la moyenne à Tcholliré, Garoua, Dembo, Guider, Touboro et Poli dans la **Région du Nord** ;
- supérieures à la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2018 à Banyo, Yimbéré, Nass Arao et Tibati ; inférieures à la moyenne à Meiganga, Ngaou Mbol, Kognoli, Mbakaou, Bétaré Gongo, Ngaoundal, Dota, Mbe, Tignère et Ngaoundéré, dans la **Région de l'Adamaoua** ;
- supérieures à la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2018 à Mbalmayo, Akonolinga, Mbandjock, Monatélé, Ntui, Nkoteng, Obala, Nanga-Eboko, Eséka, Yaoundé, Ngambè Tikar, Ngoro, Bafia et Yoko, dans la **Région du Centre** ;

Durant cette décade, les localités d'Ayos et de Mbaka situées dans la partie Est de la Région du Centre enregistreront des températures maximales supérieures à la moyenne historique enregistrée à la même période de 1979 à 2018.

- supérieures à la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2018 à Bétaré-Oya, Dimako, Bertoua, Doumé, Batouri, Koso, Kongolo, Mintoum, Bélabo, Yokadouma, Mbalam, Abong-Mbang, Lomié, Libongo, Mindourou, Ngoyla et Mbitom ; inférieures à la moyenne à Garoua-Boulai, Moloundou, Mambélé et Kika, dans la **Région de l'Est** ;
- supérieures à la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2018 à Sangmélima, Ambam, Zoétélé et Djoum ; autour de la moyenne à Nyabizan, Ebolowa, Minkoumou, Akom II, Lolodorf et Kribi ; inférieures à de la moyenne à Campo, dans la **Région du Sud** ;
- supérieures à la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2018 à Audu, Ako, Munkep et Nwa ; autour de la moyenne à Furu-Awa, Esu, Bali, Bamenda, Ndop, Wum, Widekum, Kumbo, Santa, Nkambe, Bambalang et Fundong, dans la **Région du Nord-Ouest** ;
- Supérieures à la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2018 à Foumbot, Makam, Foumban, Bafang, Bazou, Tonga, Bangangté, Koutaba, Batcham, Bafoussam, Mbouda et Dschang, dans la **Région de l'Ouest** ;
- Supérieures à la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2018 à Etuku, Ekok, Babong, Kumba et Bakogo ; autour de la moyenne à Eyumojock, Ekondo Titi, Dikome Balue, Mamfe, Fontem, Tiko, Limbe, Dikome Bafaw, Mundemba, Benakuma, Bamusso, Idenau, Nguti, Muyuka, Buea et Kumbe Balue, dans la **Région du Sud-Ouest** ;
- Supérieures à la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2018 à Mouanko, Edéa, Dibombari, Loum, Nkongsamba, Manjo, Melong, Penja, Yabassi, Douala, Ndokama, Dizanguè, Nkondjock, Ndokiti, Baptek et Mbanga, dans la **Région du Littoral.**

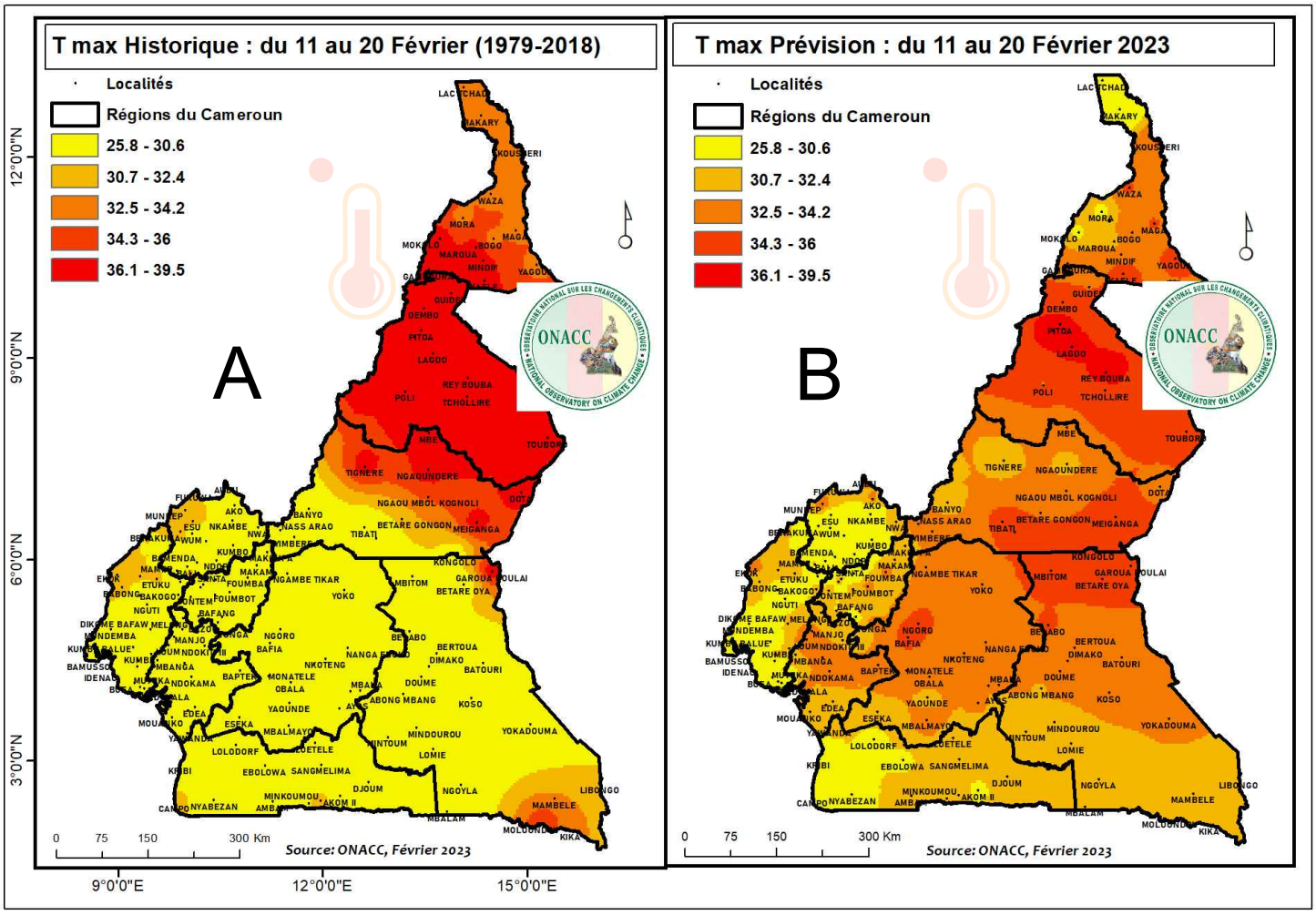


Figure 2 : Variation des températures maximales moyennes de la décade en cours (b) par rapport à celles enregistrées à la même période de 1979 à 2018 (a)

Source : ONACC, février 2023

En se fondant sur les températures maximales moyennes enregistrées à la décade du 1er au 10 février 2023, il est attendu pour la décade du 11 au 20 février 2023, des températures maximales :

- inférieures à la moyenne enregistrée à la décade du 1er au 10 février 2023 à Kousséri, Mokolo, Maga, Waza, Kaélé, Yagoua, Maroua, Mindif, Mora, Gamboura, Makary et Bogo, dans la **Région de l'Extrême-Nord** ;
- autour de la moyenne enregistrée à la décade du 1er au 10 février 2023 à Rey-Bouba, Lagdo et Pitoa ; inférieures à la moyenne à Tcholliré, Garoua, Touboro, Dembo, Guider et Poli, dans la **Région du Nord** ;
- inférieures à la moyenne enregistrée à la décade du 1er au 10 février 2022 à Tignère, Bétaré Gongo, Yimbéré, Nass Arao, Ngaou Mbol, Banyo, Tibati, Dota, Ngaoundéré, Ngaoundal, Meiganga, Mbakaou, Kognoli et Mbe, dans la **Région de l'Adamaoua** ;
- autour de la moyenne enregistrée à la décade du 1er au 10 février 2023 à Mambélé, Mintoum, Libongo, Dimako, Bertoua, Doumé, Abong-Mbang, Koso, Yokadouma, Batouri, Mindourou, Mbalam, Ngoyla, Lomié, Kika et Moloundou ; inférieures à la moyenne à Mbitom, Bélabo, Bétaré-Oya, Kongolo et Garoua-Boulai, dans la **Région de l'Est ;**
- inférieures à la moyenne enregistrée à la décade du 1er au 10 février 2023 à Yoko, Mbalmayo et Eséka ; autour de la moyenne à Monatélé, Mbaka, Obala, Ayos, Ngambè Tikar, Nkoteng, Yaoundé, Akonolinga, Mbandjock, Nanga-Eboko, Ngoro, Ntui et Bafia, dans la **Région du Centre** ;
- autour de la moyenne enregistrée à la décade du 1er au 10 février 2023 à Nyabizan, Campo, Kribi, Lolodorf, Akom II, Sangmélima, Ebolowa, Djoum, Minkoumou, Zoétélé et Ambam, dans la **Région du Sud** ;
- supérieures à la moyenne enregistrée à la décade du 1er au 10 février 2023 à Benakuma et Bakogo ; autour de la moyenne à Kumba, Ekok, Eyumojock, Ekondo Titi, Dikome Balue, Mamfe, Etuku, Babong, Fontem, Tiko, Limbe, Dikome Bafaw, Mundemba, Bamusso, Idenau, Nguti, Muyuka, Buea et Kumbe Balue, dans la **Région du Sud-Ouest** ;
- autour de la moyenne enregistrée du 1er au 10 février 2023 à Baptek, Loum, Ndokama, Manjo, Douala, Dibombari, Nkongsamba, Melong, Penja, Yabassi, Mouanko, Dizanguè, Nkondjock, Ndokiti, Edéa et Mbanga, dans la **Région du Littoral** ;
- Autour de la moyenne enregistrée à la décade du 1er au 10 février 2023 Bali, Bamenda, Ndop, Audu, Ako, Furu-Awa, Munkep, Nwa, Esu, Wum, Widekum, Kumbo, Santa, Nkambe, Bambalang et Fundong, dans la **Région du Nord-Ouest** ;
- autour de la moyenne enregistrée à la décade du 1er au 10 février 2023 à Foumbot, Makam, Foumban, Bafang, Bazou, Tonga, Bangangté, Koutaba, Batcham, Bafoussam, Mbouda et Dschang, dans la **Région de l'Ouest**.

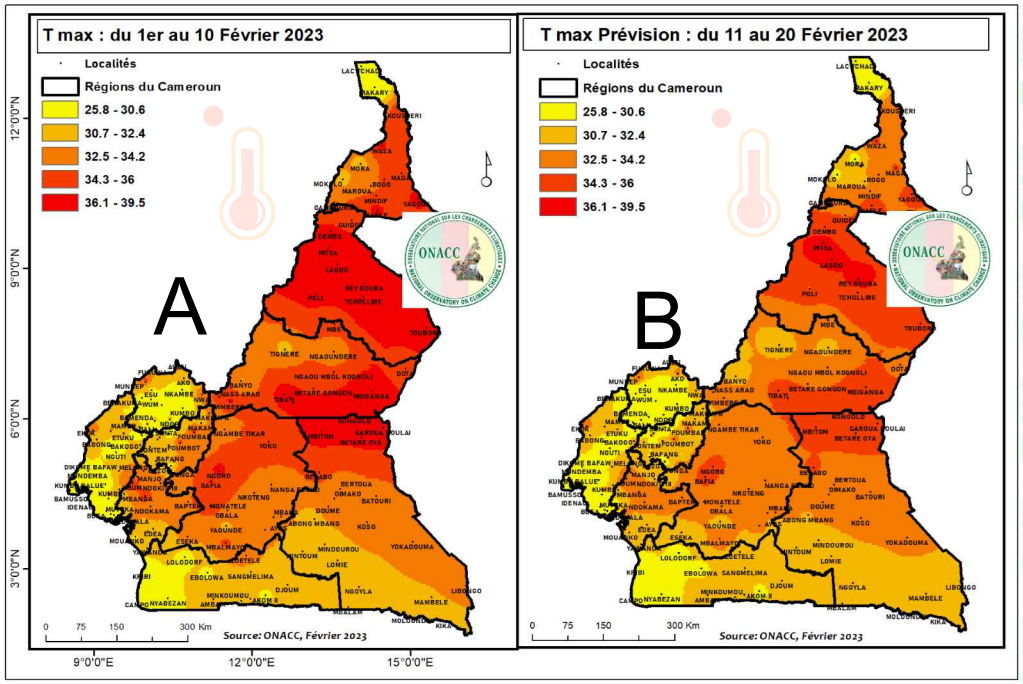


Figure 3 : Variation des températures maximales moyennes prévues pour la décade du 11 au 20 février 2023 (b) par rapport à celles enregistrées à la décade du 1er au 10 février 2023 (a). Source : ONACC, février 2023

Alertes pour les températures maximales

Durant cette décade du 11 au 20 février 2023, une attention particulière devra être portée sur certaines localités, qui présentent une très forte probabilité d'enregistrer une augmentation des températures maximales par rapport à leurs moyennes historiques enregistrées à la même période de 1979 à 2018. Il s'agit notamment de :

- Yagoua, Waza et Maga, dans la Région de l'Extrême-Nord ;
- Banyo, Yimbéré, Nass Arao et Tibati, dans la Région de l'Adamaoua ;
- Foumbot, Makam, Foumban, Bafang, Bazou, Tonga, Bangangté, Koutaba, Batcham, Bafoussam, Mbouda et Dschang, dans la Région de l'Ouest,
- Bétaré-Oya, Dimako, Bertoua, Doumé, Batouri, Koso, Kongolo, Mintoum, Bélabo, Yokadouma, Mbalam, Abong-Mbang, Lomié, Libongo, Mindourou, Ngoyla et Mbitom, dans la Région de l'Est ;
- Sangmélima, Ambam, Zoétélé et Djoum, dans la Région du Sud ;
- Etuku, Ekok, Kumba et Bakogo, dans la Région du Sud-Ouest ;
- Audu, Ako, Munkep et Nwa, dans la Région du Nord-Ouest ;
- Mouanko, Edéa, Dibombari, Loum, Nkongsamba, Manjo, Melong, Penja, Yabassi, Douala, Ndokama, Dizanguè, Nkondjock, Ndokiti, Baptek et Mbanga, dans la Région du Littoral ;
- Mbalmayo, Akonolinga, Mbandjock, Monatélé, Ntui, Nkoteng, Obala, Nanga-Eboko, Eséka, Yaoundé, Ngambè Tikar, Ngoro, Bafia et Yoko, dans la Région du Centre.

b) températures Minimales

En se fondant sur la moyenne historique des températures minimales enregistrées de 1979 à 2018, notamment 19°C dans la Région de l'Extrême-Nord ; 19,4°C dans la Région du Nord ; 17°C dans la Région de l'Adamaoua ; 18,6°C dans la Région du Centre ; 20,3°C dans la Région du Sud ; 19,4°C dans la Région de l'Est, 15,6°C dans la Région de l'Ouest ; 15,2°C dans la Région du Nord-Ouest ; 20,6°C dans la Région du Sud-Ouest et 21°C dans la Région du Littoral, il est attendu pour la décade du 11 au 20 février 2023, des températures minimales :

inférieures à la moyenne historique enregistrée à la même période de 1979 à 2018 à Mora, Mokolo et Maroua ; autour de la moyenne à Yagoua, Kaélé, Mindif Waza, Maga, Bogo, Kousseri, Gamboura et Makary, dans la **Région de l'Extrême-Nord** ;

- inférieures à la moyenne historique enregistrée à la même période de 1979 à 2018 à Garoua, Rey-Bouba, Poli, Guider, Lagdo, Tcholliré, Touboro, Dembo et Pitoa, dans la **Région du Nord** ;
- inférieures à la moyenne historique enregistrée pendant cette période de 1979 à 2018 à Mbé, Dota, Ngaoundéré, Ngaoundal, Tignère, Mbakaou, Ngaou Mbol, Kognoli et Meiganga ; autour de la moyenne à Banyo, Nass Arao, Bétare Gongon et Yimbéré ; supérieures à ladite moyenne à Tibati, dans la **Région de l'Adamaoua** ;
- supérieures à la moyenne historique enregistrée pendant cette période de 1979 à 2018 à Mbalmayo et Nkoteng ; autour de ladite moyenne à Ngambè Tikar, Ngoro, Bafia, Monatélé, Eséka, Mbandjock, Obala, Yaoundé, Nanga Eboko, Mbakaou, Mbeka, Akonolinga et Yoko, dans la **Région du Centre**;

Les localités de Mbaka et d'Ayos situées dans la partie Est de la Région du Centre enregistreront des températures minimales supérieures à la moyenne historique durant cette période.

- inférieures à la moyenne historique enregistrée pendant cette période de 1979 à 2018 à Bétaré-Oya, Kongolo, Libongo et Yokadouma ; autour de la moyenne à Mbitom, Bertoua, Dimako, Lomié, Mindourou, Bélabo, Abong-Mbang, Ngoyla, Mambélé, Kika, Doumé, Koso, Moloundou, Batouri, Mbalam et Garoua-Boulai ; supérieures à la moyenne à Mintoum, dans la **Région de l'Est** ;
- inférieures à la moyenne historique enregistrée à la même période de 1979 à 2018 à Djoum ; autour de la moyenne à Lolodorf, Ambam, Nyabizan, Akom II et Minkoumou ; autour de la moyenne à Kribi, Sangmélima, Ebolowa, Zoétélé et Campo, dans la **Région du Sud** ;
- supérieures à la moyenne historique enregistrée à la même période de 1979 à 2018 à Batie, Batcham, Bazou, Bangangté, Babadjou, Bamendjing, Bagam, Makam, Magba, Foumban, Foumbot, Dschang, Bafang, Koutaba, Bafoussam et Mbouda, dans la **Région de l'Ouest**;
- inférieures à la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2018 à Munkep, Kumbo, Ndop, Wum, Furu Awa, Bali, Nkum, Santa, Bamenda, Bamessing et Esu ; autour de la moyenne à Nwa, Audu et Ako, dans la **Région du Nord-Ouest** ;
- autour de la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2018 à Buea, Idenau, Bakogo, Kumba, Fontem, Limbe, Eyumojock, Dikome Balue, Dikome Bafaw, Ekang, Tiko, Bamusso et Mamfe; supérieures à la moyenne à Ekok, Etuku, Nguti, Benakuma et Mundemba, dans la **Région du Sud-Ouest** ;
- autour de la moyenne historique enregistrée à la même période de 1979 à 2018 à Yabassi, Loum, Dizanguè, Mouanko, Edéa, Penja, Nkongsamba, Ndokama, Douala, Nyanon, Ngambé et Mbanga ; supérieures à la moyenne à Manjo et Baptek dans la **Région du Littoral**.

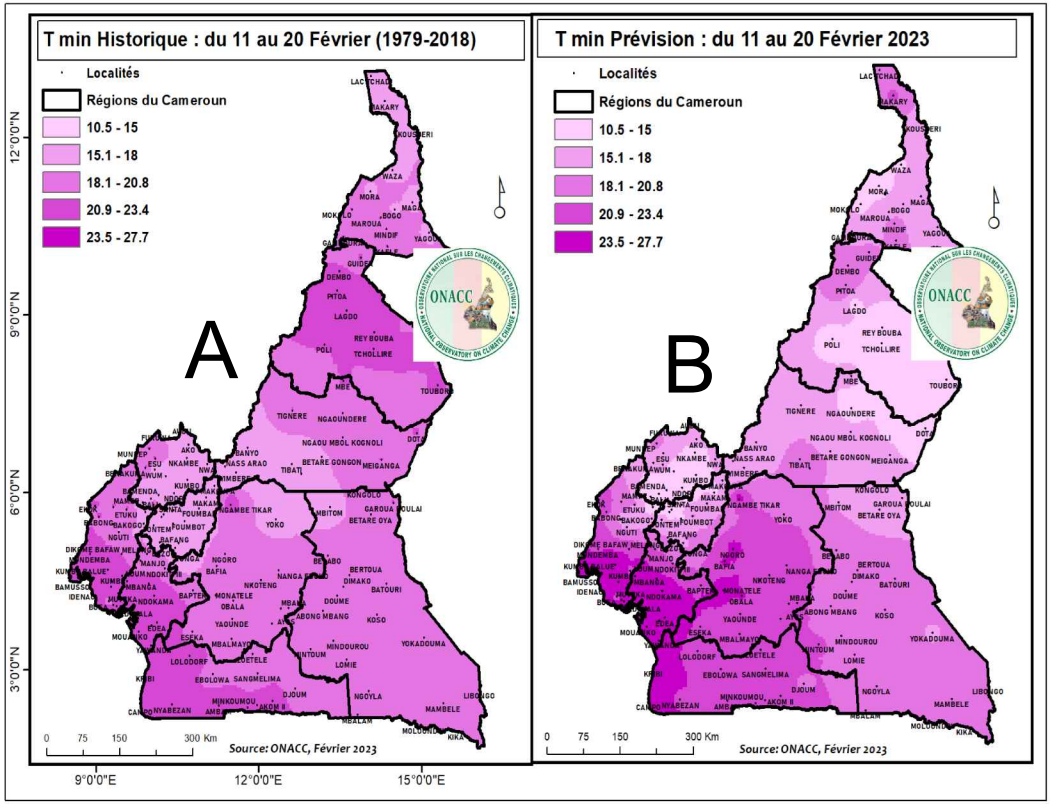


Figure 4 : Variation des températures minimales moyennes prévues pour la décade du 11 au 20 février 2023 (b) par rapport aux moyennes historiques enregistrées à la même période de 1979 à 2018 (a). Source : ONACC, février 2023

En se fondant sur les températures minimales moyennes enregistrées à la décade du 1er au 10 février 2023, il est attendu pour la décade du 11 au 20 février 2023, des températures minimales :

- autour de la moyenne enregistrée à la décade du 1er au 10 février 2023 à Waza, Mora et Mokolo ; supérieures à la moyenne Maga, Bogo, Kousseri, Gamboura, Maroua, Yagoua, Kaélé, Mindif et Makary, dans la **Région de l'Extrême-Nord**;
- autour de la moyenne enregistrée à la décade du 1er au 10 février 2023 à Garoua, Rey-Bouba, Touboro, Poli, Tcholliré et Lagdo ; supérieures à la moyenne à Guider, Dembo et Pitoa la moyenne dans la **Région du Nord** ;
- autour de la moyenne enregistrée du 1er au 10 février 2023 à Ngaoundéré et Dota ; supérieures à la moyenne à Kognoli, Meiganga Yimbéré, Nass Arao, Banyo, Mbé, Mbakaou, Betare Gongo, Tibati, Tignère et Ngaou Mbol, dans la **Région de l'Adamaoua** ;
- autour de la moyenne enregistrée à la décade du 1er au 10 février 2023 à Mbalmayo, Nkoteng, Yaoundé, Nanga Eboko, Mbaka, Yoko, Akonolinga, Mbandjock, Ngambè Tikar, Eséka et Bafia ; supérieures à la moyenne à Monatélé, Obala, Mbaka, Ayos et Ngoro, dans la **Région du Centre** ;
- autour de la moyenne enregistrée à la décade du 1er au 10 février 2023 à Mbitom, Ngoyla, Mbalam, Lomié, Mindourou, Moloundou, Dimako, Bertoua, Abong-Mbang, Yokadouma, Doumé, Koso, Batouri, Kika, Mambélé et Mintoum ; supérieures à la moyenne à Bélabo, Bétaré-Oya, Libongo, Garoua-Boulai et Kongolo, dans **la Région de l'Est ;**
- autour de la moyenne enregistrée à la période du 1er au 10 février 2023 à Ambam, Djoum, Campo, Kribi, Nyabizan, Akom II et Minkoumou ; supérieures à la moyenne à Lolodorf, Zoétélé, Ebolowa, Sangmélima, dans la **Région du Sud** ;
- autour de la moyenne enregistrée à la même période du 1er au 10 février 2023 à Foumban, Foumbot, Bazou, Bafang, Bafoussam, Bangangté, Koutaba, Mbouda, Dschang, Bamendjing, Babadjou et Bagam ; supérieures à la moyenne à Makam, Batie, Magba, Batcham et Tonga, dans la **Région de l'Ouest ;**
- autour de la moyenne enregistrée du 1er au 10 février 2023 à Munkep, Esu, Ndop, Kumbo, Nkum, Santa, Furu Awa, Bamessing, Bali, Audu, Ako et Bamenda ; supérieures à la moyenne à Nwa et Wum, dans la **Région du Nord-Ouest** ;
- autour de la moyenne enregistrée du 1er au 10 février 2023 à Ndokama, Yabassi, Dizanguè, Penja, Nkongsamba, Manjo, Edéa, Douala, Nyanon, Ngambè, Mbanga, Baptek et Mouanko ; supérieures à la moyenne à Loum et Ndokoti, dans la **Région du Littoral;**
- - autour de la moyenne enregistrée du 1er au 10 février 2023 à Nguti, Bakogo, Fontem, Kumba, Limbe, Etuku, Kumba, Buea, Bamusso, Eyumojock, Dikome Balue, Dikome Bafaw, Idenau, Ekang, Tiko, Ekok et Mamfe ; supérieures à la moyenne à Benakuma, Mundemba et Babong, dans **la Région du Sud-Ouest.**

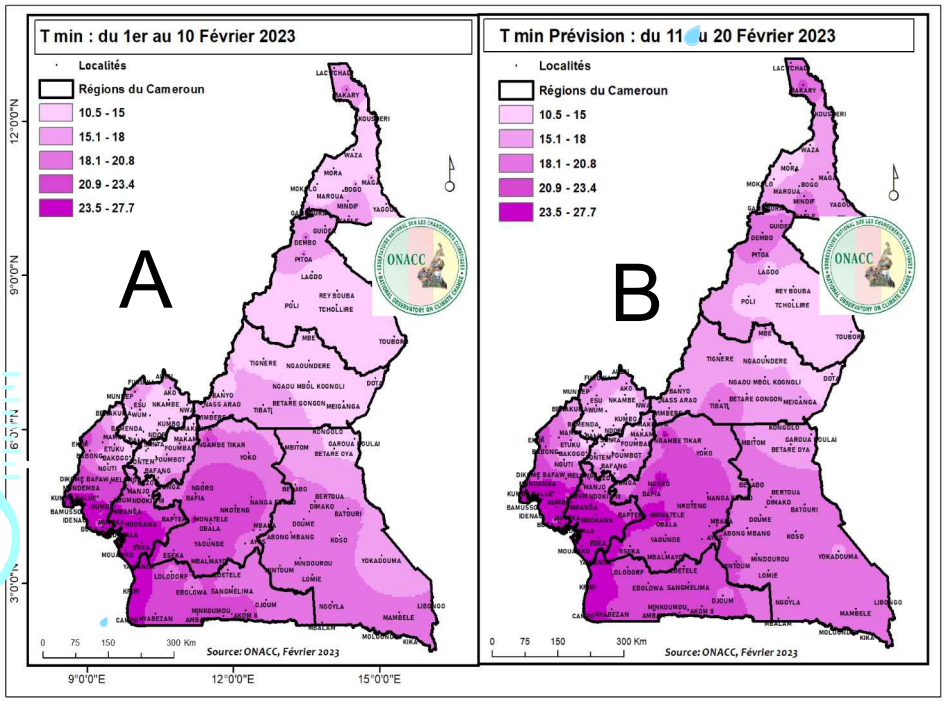


Figure 5 : Variation des températures minimales prévues pour la décade du 11 au 20 février 2023 (b) par rapport à celles enregistrées à la décade du 1er au 10 février 2023 (a). Source : ONACC, février 2023

Alertes pour les températures maximales

Durant cette décade du 11 au 20 février 2023, une attention particulière devra être portée sur les localités qui présentent une très forte probabilité d'enregistrer une diminution des températures minimales, par rapport à leurs moyennes historiques enregistrées à la même période de 1979 à 2018, ce qui pourrait également entrainer des épisodes de froid. Il s'agit notamment des localités de :

- Mora, Mokolo et Maroua, dans la Région de l'Extrême-Nord ;
- Garoua, Rey-Bouba, Poli, Guider, Lagdo, Tcholliré, Touboro, Dembo et Pitoa, dans la Région du Nord ;
- Mbé, Dota, Ngaoundéré, Ngaoundal, Tignère, Mbakaou, Ngaou Mbol, Kognoli et Meiganga, dans la Région de l'Adamaoua ;
- Bétaré-Oya, Kongolo, Libongo et Yokadouma, dans la Région de l'Est ;
- Djoum, dans la Région du Sud ;
- Wum, Furu Awa, Bali, Nkum, Santa, Bamenda, Bamessing et Esu, dans la Région de Nord-ouest.

IV. Risques et potentiels impacts sur les secteurs socio-économiques

a) Dans le secteur de l'agriculture :

Un risque très élevé d'enregistrer :

une dégradation/destruction des plantations, (cacaoyères, caféières, bananeraies, vergers etc.) par des feux de brousse dans de nombreuses localités de la zone forestière à pluviométrie bimodale (Régions du Centre, du Sud et de l'Est) et de la zone forestière à pluviométrie monomodale (Régions du Sud-Ouest et du Littoral), la zone des Hauts Plateaux, suite à un très faible indice d'humidité végétale, couplé aux températures maximales élevées.

une destruction des cultures de contre-saison par le développement des insectes ravageurs dans certaines localités des régions du Nord et de l'Extrême-Nord.

Une extrême rareté des ressources en eau utile à l'irrigation des cultures maraichères dans les grands bassins de production de la zone soudano-sahélienne, suite à une très forte évapotranspiration ;

b) Dans le secteur de la santé :

Un risque élevé d'enregistrer :

Une augmentation des cas de conjonctivite suite aux fines particules de plus en plus présentes dans l'air dans la zone Soudano-sahélienne, la zone des Hautes savanes guinéennes, la zone des Hauts Plateaux et la partie Nord de la zone Forestière à pluviométrie Bimodale ;

Des cas de douleurs articulaires, suite au froid nocturne, chez les personnes souffrant d'arthrose, de rhumatisme dans la zone des hauts plateaux, la zone des hautes savanes guinéennes et certaines localités de la zone soudano-sahélienne, notamment Mora, Mokolo et Waza ;

Des cas de méningite cérébrospinale dans les localités de la zone soudano-sahélienne, suite à l'augmentation de la vitesse des vents empreints de particules de poussières et à l'augmentation des températures maximales ;

Une augmentation des cas de maladies respiratoires (grippe, toux, bronchite, rhume, crises d'asthme, etc.), dus au froid nocturne dans certaines localités de la zone soudano-sahélienne, de la zone des hautes savanes guinéennes, la zone des hauts plateaux et à la présence des particules de poussières dans l'air dans la zone soudano-sahélienne, de la zone des hautes savanes guinéennes, la partie Nord de la zone forestière à pluviométrie bimodale.

e) Dans le secteur de l'environnement et la biodiversité :

un risque d'enregistrer des brouillards matinaux dans les cinq zones agro écologiques avec pour corolaire une augmentation des cas d'accidents de la voie publique ;

Un risque très élevé d'enregistrer des cas de feux de brousse dans de nombreuses localités de la zone soudano-sahélienne (Régions de l'Extrême-Nord et du Nord), de la zone des hautes savanes guinéennes (Région de l'Adamaoua), des hauts plateaux (Régions de l'Ouest et du Nord-Ouest), de la zone Bimodale (Régions du Centre, Sud et de l'Est) suite à un assèchement continu de la matière végétale durant cette décade ;

un risque de dégradation de la santé végétale dans la zone soudano-sahélienne (Régions de l'Extrême-Nord et du Nord) et dans la zone des Hautes savanes guinéennes (Région de l'Adamaoua), due à la perturbation du cycle végétatif de la flore par sévérité de la saison sèche dans lesdites zones ;

Un risque d'enregistrer des cas de migration de certaines espèces fauniques des Parcs vers d'autres espaces, à la recherche de la ressource en eau, dans les Régions de l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Adamaoua.

IV. Risques et potentiels impacts sur les secteurs socio-économiques

d) Dans le secteur de l'eau et de l'énergie :

Un risque élevé d'enregistrer : Une raréfaction de la ressource en eau dans la zone soudano-sahélienne, suite à l'assèchement des mayo couplé à une forte évaporation ;

Une diminution progressive du niveau d'eau dans les stations de captage et de traitement des eaux, dans les cinq zones agroécologiques ;

Une baisse très sévère du niveau d'eau des nappes phréatiques dans les cinq zones agroécologiques. .

c) Dans le secteur de l'élevage :

Un risque d'enregistrer des cas **:**

d'épizooties, suite à la persistance des épisodes de froid nocturne dans de nombreuses localités des Régions de l'Extrême-Nord, du Nord, de l'Adamaoua, de l'Ouest et du Nord-Ouest, durant cette période ;

de dégradation de la qualité et de raréfaction des pâturages dans de nombreuses localités des Régions de l'Extrême-Nord, du Nord, de l'Adamaoua et du Nord-Ouest ;

de pertes de la volaille dans certaines localités de la zone soudano-sahélienne, la zone des hautes savanes guinéennes, la zone des hauts plateaux et la zone forestière à pluviométrie bimodale, suite au froid nocturne..

d) Dans le secteur des travaux publics

Un risque d'enregistrer des cas de :

dégradation des chaussées par tassement différentiel des sols très asséchés, suite à l'alternance drastique entre les températures très élevées le jour et très basses la nuit, surtout dans la zone soudano-sahélienne (Régions de l'Extrême-Nord et du Nord) et la zone des hautes savanes guinéennes (Région de l'Adamaoua) ;

fissuration des murs des édifices publics et des maisons d'habitation suite à une amplitude thermique journalière très élevée dans les cinq zones agroécologiques.

e) pour le secteur de la Défense et de la sécurité

Un risque d'enregistrer des cas de :

conflits entre éleveurs et agriculteurs à la recherche de la ressource en eau et des pâturages dans les Régions de l'Extrême-Nord (Département du Logone et Chari), du Nord (Départements du Mayo Rey, du Mayo Louti et de la Benoué) et du Nord-Ouest ;

conflits entre les populations à la recherche de la ressource en eau dans les Régions de l'Extrême-Nord et du Nord, du fait de l'assèchement des points d'eau, surtout dans le Département du Logone et chari.

ALERTE !!!
RISQUE DE FEUX DE BROUSSE ET DE CONFLITS

Durant cette décade du 11 au 20 février 2023, une attention particulière devra être portée sur certaines localités, qui présentent une très forte probabilité d'enregistrer des cas de feux de brousse, suite à la forte augmentation attendue des températures maximales, aussi bien par rapport à la période historique (1979-2018) que par rapport à la dernière décade. Il s'agit notamment de :

- Yagoua, Maga, Mindif, Guider et Kaélé, dans la **Région de l'Extrême-Nord ;**
- Lagdo, Tcholliré, Garoua, Rey-Bouba, Pitoa, Touboro et Poli, dans la **Région du Nord ;**
- Meiganga, Mbakaou, Dota et Tibati, dans la **Région de l'Adamaoua ;**
- Mbitom, Bélabo, Bétaré-Oya et Garoua-Boulai, dans la **Région de l'Est ;**
- Ngoro et Bafia, dans la **Région du Centre.**

De même, une attention particulière devra être portée sur certaines localités qui présentent un risque élevé d'enregistrer des cas de conflits entre agriculteurs et éleveurs, ainsi qu'entre les populations, suite à la raréfaction de la ressource en eau pour divers usages. Il s'agit de :

- Kaélé, dans la **Région de l'Extrême-Nord ;**
- Lagdo, Garoua, Poli et Tcholliré, dans la **Région du Nord ;**
- Nkambe et Wum, dans la **Région du Nord-Ouest**
- Foumbot, Foumban, dans la **région de l'Ouest** ;
- Batouri, Garoua-Boulai et Bétaré Oya, dans la **Région de l'Est**

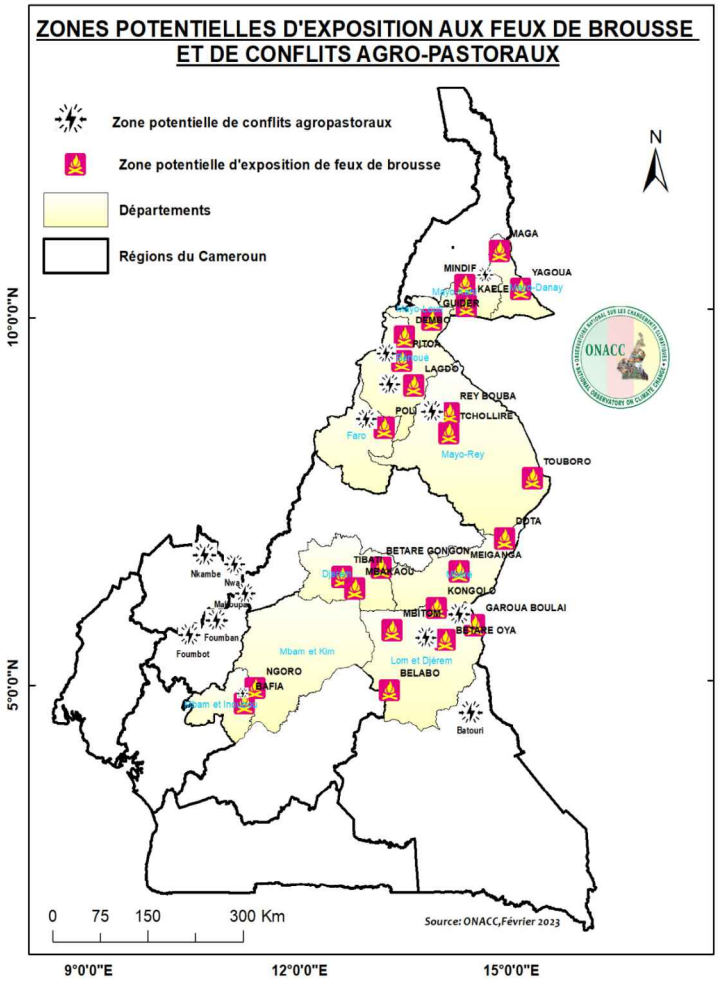


Figure 6 : Zones à risque très élevé de feu de brousse et de conflits pour la décade du 11 au 20 février 2023. Source : ONACC, février 2023

VI. Evaluation des prévisions climatiques de la décade du 1er au 10 février 2023

Zones Agro-écologiques	Soudano-Sahélienne		Hautes Savanes Guinéennes	Forestière à pluviométrie Bimodale			Hauts Plateaux		Forestière à pluviométrie Monomodale	
Régions	**Ext-Nord**	**Nord**	**Adamaoua**	**Est**	**Centre**	**Sud**	**Ouest**	**Nord-Ouest**	**Sud-Ouest**	**Littoral**
Températures minimales										
Moyenne Historique de 1979 à 2018 (°C)	23,1	23,3	20,7	19,8	19,6	20	16,3	16,1	21,2	20,3
Prévision des tendances	↘	↘	↘	↘	↘	↘	≈	↗	↘	↘
Taux de réussite des prévisions (%)	85,1	87,9	84,9	86	84	80	86	85	87,2	88
Températures maximales										
Moyenne historique de 1979 à 2018 (°C)	30,5	30	28	27	27	27	23,83	24	26	25,4
Prévision des tendances	↘	↘	↘	↘	↘	↘	↘	↘	↘	↘
Taux de réussite des prévisions (%)	85	85	85,8	83,6	85	85	85,8	83,6	85	84,8
Précipitations										
Moyenne Historique de 1979 à 2018 (mm)	15-60	60-120	80-140	60-115	60-115	60-120	60-170	80-200	115-200	80-115
Prevision des tendances	≈	≈	↗	↗	↗	↗	↗	↗	↗	↗
Taux de réussite des prévisions (%)	100	100	100	65	64	76	94	90	80	85

≈ = Autour de la moyenne ; ↘ = Diminution ; ↗ = Augmentation

VII. Quelques recommandations

Dans le secteur de l'agriculture :

Il est recommandé aux populations des cinq zones agroécologiques de se conformer aux recommandations du calendrier agricole de l'ONACC pour l'exécution des opérations agricoles durant cette période.

dans le secteur de la santé, de continuer à :

- sensibiliser les populations sur la nécessité d'observer scrupuleusement les règles élémentaires d'hygiène et de salubrité (lavage des aliments, potabilisation de l'eau avant la consommation, bien cuire les aliments avant la consommation dans les ménages, utilisation des latrines, etc.) ;
- éviter l'accumulation des ordures ménagères aux alentours des habitations ;
- se mettre régulièrement à chaud pour se protéger contre le froid ;
- renforcer la veille communautaire au niveau des centres de santé pour une détection rapide des cas suspects de choléra en vue de leur prise en charge.
- poursuivre les campagnes de vaccination contre les différentes épidémies et pandémies.

dans le secteur de l'eau et de l'énergie :

- procéder au prélèvement, à l'analyse et au traitement régulier des eaux de consommation au niveau des points de captage, points d'adduction d'eau avant la distribution aux ménages ;
- procéder à l'utilisation régulière des techniques élémentaires de potabilisation des eaux de consommation au niveau des ménages (décantation, ébullition, filtrage, etc.).

Pour plus d'informations, www.onacc.cm
BP: 35414; Facebook: OnaccCmr; Twitter: OnaccCmr;
LinkedIn: Observatoire National sur les Changements Climatiques
Bâtiment n°1220, Rue n °1793, Bastos, Yaoundé, Cameroun
Tel. + (237) 222-209-504/222-209-500
e-mail: info@onacc.cm